

SAMEDI 24.06.2017 | Juniors D

Groupe 310

Heure de repas

Avenches a

Châtel-St-Denis b

FRI-Talents Düdingen a

La Sionge b

Riaz a

Team Haut-Lac c

11:20

12:05

12:25

12:20

Heure	Equipe 1	Equipe 2	Terrain
08:00	Team Haut-Lac c	FRI-Talents Düdingen a	11
08:30	Châtel-St-Denis b	Riaz a	9
09:00	La Sionge b	Avenches a	7
09:30	Team Haut-Lac c	Châtel-St-Denis b	5
10:00	La Sionge b	FRI-Talents Düdingen a	3
10:30	Riaz a	Avenches a	1
11:15	Team Haut-Lac c	Avenches a	9
11:45	Riaz a	La Sionge b	7
12:15	Avenches a	FRI-Talents Düdingen a	5
12:45	La Sionge b	Châtel-St-Denis b	3
13:15	Team Haut-Lac c	Riaz a	1
13:30	Avenches a	Châtel-St-Denis b	11
14:00	Riaz a	FRI-Talents Düdingen a	9
14:30	Team Haut-Lac c	La Sionge b	7
15:00	FRI-Talents Düdingen a	Châtel-St-Denis b	9

SAMEDI 24.06.2017 | Juniors D

Groupe 311 **Heure de repas**

Avenches b

La Tour/Le Pâquier a	12:00
Marly a	11:30
Sense Mitte a	
Villars-sur-Glâne e	
Vuadens a	12:15

Heure	Equipe 1	Equipe 2	Terrain
08:00	Vuadens a	Marly a	12
08:30	La Tour/Le Pâquier a	Villars-sur-Glâne e	10
09:00	Sense Mitte a	Avenches b	8
09:30	La Tour/Le Pâquier a	Vuadens a	6
10:00	Marly a	Sense Mitte a	4
10:30	Avenches b	Villars-sur-Glâne e	2
10:45	Marly a	La Tour/Le Pâquier a	12
11:15	Avenches b	Vuadens a	10
11:45	Sense Mitte a	Villars-sur-Glâne e	8
12:15	Marly a	Avenches b	6
13:15	Vuadens a	Villars-sur-Glâne e	2
13:30	Avenches b	La Tour/Le Pâquier a	12
14:00	Marly a	Villars-sur-Glâne e	10
14:30	Sense Mitte a	Vuadens a	8
15:15	La Tour/Le Pâquier a	Sense Mitte a	6

SAMEDI 17.06.2017 | Juniors E

Groupe 204 **Heure de repas**

Avenches c

Bossonnens b	12:40
Central FR a	11:20
Châtel-St-Denis e	
Fribourg b	12:30
La Roche/Pont-la-Ville a	11:45

Heure	Equipe 1	Equipe 2	Terrain
08:00	La Roche/Pont-la-Ville a	Avenches c	5
08:30	Châtel-St-Denis e	Central FR a	1
08:45	Bossonnens b	Fribourg b	13
09:15	La Roche/Pont-la-Ville a	Central FR a	9
09:45	Bossonnens b	Avenches c	5
10:15	Châtel-St-Denis e	Fribourg b	1
10:30	Central FR a	Avenches c	13
11:00	La Roche/Pont-la-Ville a	Fribourg b	9
11:30	Châtel-St-Denis e	Bossonnens b	5
12:00	Fribourg b	Avenches c	1
12:15	Bossonnens b	Central FR a	13
13:15	Fribourg b	Central FR a	5
13:45	Châtel-St-Denis e	Avenches c	1
14:00	La Roche/Pont-la-Ville a	Bossonnens b	13
14:45	Châtel-St-Denis e	La Roche/Pont-la-Ville a	5

SAMEDI 17.06.2017 | Juniors E

Groupe 206	Heure de repas
Avenches a	
Belfaux b	12:30
Etoile-Sport c	
La Sionge b	12:40
Plaffeien a	
Schoenberg a	

Heure	Equipe 1	Equipe 2	Terrain
08:00	Plaffeien a	Belfaux b	7
08:30	Etoile-Sport c	Schoenberg a	3
08:45	La Sionge b	Avenches a	15
09:15	Schoenberg a	Plaffeien a	11
09:45	Belfaux b	La Sionge b	7
10:15	Avenches a	Etoile-Sport c	3
11:00	Avenches a	Plaffeien a	11
11:30	La Sionge b	Etoile-Sport c	7
12:00	Belfaux b	Avenches a	3
12:15	Schoenberg a	La Sionge b	15
12:45	Etoile-Sport c	Plaffeien a	11
13:15	Schoenberg a	Avenches a	7
13:45	Belfaux b	Etoile-Sport c	3
14:00	La Sionge b	Plaffeien a	15
14:30	Schoenberg a	Belfaux b	16

SAMEDI 17.06.2017 | Juniors E

Groupe 207 **Heure de repas**

Avenches b	
Bas-Gibloux c	
Piamont a	12:35
Plaffeien b	
Schoenberg b	
SO Lentigny a	11:50

Heure	Equipe 1	Equipe 2	Terrain
08:00	Plaffeien b	Bas-Gibloux c	8
08:30	SO Lentigny a	Schoenberg b	4
08:45	Piamont a	Avenches b	16
09:15	Plaffeien b	Schoenberg b	12
09:45	Bas-Gibloux c	Piamont a	8
10:15	SO Lentigny a	Avenches b	4
10:30	Schoenberg b	Bas-Gibloux c	16
11:00	Avenches b	Plaffeien b	12
11:30	Piamont a	SO Lentigny a	8
12:00	Avenches b	Bas-Gibloux c	4
12:15	Piamont a	Schoenberg b	16
13:15	Avenches b	Schoenberg b	8
13:45	SO Lentigny a	Bas-Gibloux c	4
14:00	Plaffeien b	Piamont a	16
14:45	Plaffeien b	SO Lentigny a	4

DIMANCHE 18.06.2017 | Juniors F

Groupe 117 **Heure de repas**

Avenches b	
FC Dompierre a	11:40
La Tour/Le Pâquier c	11:20
Montagny b	
Neyruz b	12:45
Remaufens a	

Heure	Equipe 1	Equipe 2	Terrain
09:15	Montagny b	La Tour/Le Pâquier c	3
09:45	Neyruz b	Avenches b	15
10:15	FC Dompierre a	Remaufens a	10
10:45	Neyruz b	La Tour/Le Pâquier c	4
11:15	FC Dompierre a	Montagny b	15
11:45	Remaufens a	Avenches b	9
12:15	Neyruz b	Montagny b	7
12:45	Remaufens a	La Tour/Le Pâquier c	14
13:15	Avenches b	FC Dompierre a	15
13:45	Montagny b	Remaufens a	13
14:15	FC Dompierre a	Neyruz b	7
14:45	Avenches b	La Tour/Le Pâquier c	4
15:15	Neyruz b	Remaufens a	5
15:45	Montagny b	Avenches b	1
16:15	FC Dompierre a	La Tour/Le Pâquier c	12

DIMANCHE 18.06.2017 | Juniors F

Groupe 130

Heure de repas

Avenches a	
Domdidier a	
Givisiez/Granges-Paccot b	12:05
Rechthalten-St. Ursen a	
Riaz a	12:20
Semsaales a	11:15

Heure	Equipe 1	Equipe 2	Terrain
09:15	Avenches a	Domdidier a	2
09:45	Riaz a	Semsaales a	9
10:15	Rechthalten-St. Ursen a	Givisiez/Granges-Paccot b	16
10:45	Semsaales a	Domdidier a	7
11:15	Avenches a	Rechthalten-St. Ursen a	4
11:45	Riaz a	Givisiez/Granges-Paccot b	4
12:15	Avenches a	Semsaales a	9
12:45	Domdidier a	Givisiez/Granges-Paccot b	12
13:15	Riaz a	Rechthalten-St. Ursen a	8
13:45	Avenches a	Givisiez/Granges-Paccot b	9
14:15	Rechthalten-St. Ursen a	Semsaales a	1
14:45	Domdidier a	Riaz a	6
15:15	Semsaales a	Givisiez/Granges-Paccot b	10
15:45	Avenches a	Riaz a	5
16:15	Domdidier a	Rechthalten-St. Ursen a	13



Association fribourgeoise de football (AFF): Règlement du tournoi Sekulic 2017

Art. 1 Qualification

- a) Le tournoi est réservé aux joueurs et joueuses des catégories: **D 2004/2005 (filles 2003/2005); E 2006/2007 (filles 2005/2007) et F 2008/2009 (filles 2007/2009) et plus jeunes.**
- b) **Pour les juniors D – E:** un joueur est qualifié lorsqu'il possède un passeport ASF établi au nom du club (ou regroupement) pour lequel il joue.
Pour les juniors F: les passeports ASF ne sont pas nécessaires, mais les années de naissance doivent être scrupuleusement respectées.
- c) Un joueur ne peut jouer qu'avec une équipe par catégorie.

Art. 2 Contrôle

- a) Chaque responsable d'équipe remettra au jury, avant le premier match, la liste des joueurs participant au tournoi ainsi que leurs dates de naissance et numéros de passeport.
- b) Seuls les passeports pour juniors D – E ou une pièce d'identité officielle pour les juniors F feront foi en cas de vérification.

Art. 3 Joueurs non qualifiés

- a) Un joueur trop âgé ou qualifié avec un autre club en championnat fait perdre par forfait (0:2) tous les matchs qu'il a joués avec son équipe. Si le contrôle a lieu durant les finales, l'équipe est éliminée et remplacée par son adversaire direct.
- b) Si un joueur fait partie d'une deuxième équipe dans la même catégorie, celle-ci perdra ses matchs par forfait (0:2).

Art. 4 Nombre de joueurs/Changements

- a) **Juniors D:** Cinq joueurs plus le gardien (onze par équipe au maximum);
Juniors E: Quatre joueurs plus le gardien (neuf par équipe au maximum);
Juniors F: Quatre joueurs plus le gardien (neuf par équipe au maximum);
- b) L'équipe qui ne se présente pas avec au moins cinq (quatre pour les catégories E et F) joueurs sur le terrain au moment du coup d'envoi, perd le match par forfait (0:2).
- c) Les changements de joueurs sont libres.

Art. 5 Durée de jeu/Nombre de matchs

La durée de jeu ne doit pas être inférieure à douze minutes par match. Chaque équipe doit pouvoir jouer au moins pendant une heure, répartie sur la journée.

Art. 6 Formule

- a) **Juniors D et E:** L'organisateur répartit les équipes dans divers groupes par tirage au sort, ceci en fonction de l'art. 5 du présent règlement. A la fin du tour de qualification, le classement se fait aux points. En cas d'égalité entre plusieurs équipes au sein d'un groupe, le classement s'établit en fonction du Règlement de Jeu de l'ASF, art. 48. Un certain nombre d'équipes – déterminé par l'organisateur – se qualifient pour la phase finale qui se déroule en principe selon le système de la coupe. En cas d'égalité à la fin d'un match de finale, on procède au tir de 3 penalties.
- b) **Juniors F:** L'organisateur répartit les équipes dans divers groupes par tirage au sort, ceci en fonction de l'art. 5 du présent règlement. Les équipes se répartissent en deux degrés et ceci en fonction des inscriptions faites par les clubs. Aucun classement ne sera établi. Le tournoi est enrichi par des animations pour les équipes libres.

Art. 7 Règles de jeu/Equipement/Choix du côté/Remise en jeu

- a) Les règles du jeu actuellement en vigueur sont appliquées (ASF, Prescriptions d'exécution pour l'organisation de jeu des juniors D, E et F).

Exceptions:

- Juniors D,
 - Coup franc: chaque faute à l'extérieur de la surface de réparation sera sanctionnée par un coup franc indirect (distance du mur: 6 m.)
 - Juniors E,
 - il n'y a pas de hors-jeu sur tout le terrain de jeu.
- b) Dans toutes les catégories, lors du dégagement du gardien, le ballon devra retomber ou être touché par un joueur avant la ligne du milieu du terrain.
- c) Les joueurs sont équipés uniquement de souliers à crampons fixes. Les protège-tibias sont obligatoires. L'arbitre contrôle cet équipement avant chaque match.
- d) L'équipe désignée en premier sur le plan des matchs bénéficie de la mise en jeu et joue dans ses propres couleurs. Elle se place sur la moitié de terrain désigné par le jury. L'autre équipe doit, si nécessaire, changer ses couleurs (casaques mises à disposition par le club organisateur).

Art. 8 Sanctions

En cas d'avertissement, le joueur sera exclu du match, mais immédiatement remplacé par un autre joueur de son équipe. Aucune minorité numérique de l'équipe. En cas de faute grave, le jury peut exclure un joueur pour la durée du tournoi.

Art. 9 Réclamations

En cas de réclamation, celle-ci doit être immédiatement annoncée par le capitaine (assisté par le responsable de l'équipe) à l'arbitre. La réclamation sera confirmée par écrit, par le responsable de l'équipe et le capitaine au jury dès l'issue du match, mais au maximum dix minutes après. Une caution de Fr. 50.-- accompagnera le dépôt de la réclamation. Celle-ci sera restituée si la réclamation est justifiée, sinon elle restera acquise à l'organisateur. Un formulaire est à disposition. Aucune prolongation de délai ne sera accordée pour son dépôt. La réclamation n'a pas d'effet suspensif. Le non-respect de la procédure précitée entraîne l'irrecevabilité de la réclamation.

Art. 10 Prix

Les quatre premières équipes des catégories D et E reçoivent une coupe gagnée de manière définitive. Chaque participant (selon la liste des joueurs) reçoit un prix souvenir.

Art. 11 Disposition finales/Renvoi/Responsabilité

- a) Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés de manière définitive par le jury, selon les règlements de l'ASF en vigueur.
- b) En cas d'intempéries, même si les équipes sont déjà sur place, l'organisateur décide sans appel du déroulement du tournoi.
- c) L'organisateur n'assume aucune responsabilité en cas d'accident(s) ou de vol(s).

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DE FOOTBALL (AFF)

Comité Central et Commission technique & Juniors

Etat octobre 2016